



Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

N° de résolution
ou annotation

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Transport Christian Simard	402,41 \$	Transport-projet
	Unigec experts-conseils	22 937,52 \$	Projet chemin Lac-Brébeuf
	Variété LCR	223,29 \$	Équipement
	Waltzing lithé	1 085,82 \$	Remboursement de taxes
	Salaires nets avril 2021		
	Salaires nets	27 426,72 \$	Période du 04.04 au 01.05 2021
	Ministère du Revenu Québec	11 415,74 \$	D.A.S. avril 2021
	Receveur général du Canada	3 987,61 \$	D.A.S. avril 2021
	La Great-West	6 738,28 \$	Assurances collectives
	RREMO	3 573,87 \$	Fonds pension employés
	Retraite Québec	3 178,14 \$	Fonds de pension élus
	Salaires nets mai 2021		
	Salaires nets	33 412,77 \$	Période du 02.05 au 29.05 2021
	Ministère du Revenu Québec	10 578,23 \$	D.A.S. mai 2021
	Receveur général du Canada	3 808,31 \$	D.A.S. mai 2021
	La Great-West	4 863,12 \$	Assurances collectives
	RREMO	3 544,91 \$	Fonds pension employés
	TOTAL DÉPENSES	790 816,76 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 7 juin 2021.

Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire

Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 29 juin 2021 par voie audiovisuelle.

QUORUM

- Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6
- Sont absents : Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, par voie audiovisuelle, madame Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
2. **Administration**
 - 2.1 Adoption de la procédure de huis clos par téléconférence
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Résolutions**
 - 3.1 Rapport financier du vérificateur pour l'exercice financier 2020
4. Levée de l'assemblée



Avis de convocation

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

AVIS DE CONVOCATION

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est convoquée, par moi, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite municipalité. Cette séance se tiendra le mardi 29 juin 2021, par voie audiovisuelle. Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
2. **Administration**
 - 2.1 Adoption de la procédure de huis clos par audiovisuelle
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Résolutions**
 - 3.1 Rapport financier du vérificateur pour l'exercice financier 2020
4. Levée de la séance

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 23^e jour de juin 2021


Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum et confirmé que l'avis de convocation avait été signifié à tous les membres du conseil, monsieur le maire ouvre la séance extraordinaire en souhaitant la bienvenue.

2.1 ADOPTION DE LA PROCÉDURE DE HUIS CLOS PAR VOIE AUDIOVISUELLE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2021-048 du 23 juin 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 3 juillet 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie audiovisuelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie audiovisuelle. »

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

3. RÉOLUTIONS

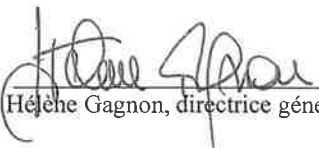
3.1 RAPPORT FINANCIER DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Après lecture des états financiers par madame Claudia Blanchette, CA, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier et le rapport du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier 2020.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire



Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

R-2021-06-117

R-2021-06-118

R-2021-06-119

R-2021-06-120

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4576 — M-104IMP



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 5 juillet 2021 au Chalet des loisirs.

QUORUM

Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6

Est absent : Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 29 juin 2021
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Radar pédagogique
 - 3.2 Cession d'un ancien chemin public à fermer
4. **URBANISME**
 - 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Acceptation d'une demande dérogation mineure
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 5.1 Appui financier pour la Fondation de l'hôpital de La Baie des Ha! Ha!
6. **INVITATION**
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **CORRESPONDANCE**
 - 9.1 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
 - 9.2 Lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
 - 9.3 Lettres du ministre des Transports
10. **LISTE DES COMPTES**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter à l'item « Affaires nouvelles » les sujets suivants :

- 1- Mandat à Environnement CA
- 2- Mandat de négociation pour l'achat de terrains pour le sentier quad et motoneige
- 3- Achat de pancartes pour sensibiliser la population à l'environnement sur nos lacs
- 4- Appui pour le maintien de service à la Caisse Desjardins de Saint-Félix-d'Otis

2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUILLET 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2021 et de la séance extraordinaire du 29 juillet 2021, dont les copies conformes ont été signifiées à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 RADAR PÉDAGOGIQUE

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de faire réparer le radar pédagogique selon la soumission au montant de 2 005 \$ plus les taxes.



R-2021-07-13-27

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

3.2 CESSION D'UN ANCIEN CHEMIN PUBLIC À FERMER

Attendu que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis possède un terrain de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot SIX MILLIONS QUATORZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE-CINQ (lot 6 014 555 ptie), au cadastre officiel du Québec, dans les limites de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, circonscription foncière Chicoutimi et borné comme suit: vers le Nord-Est par une partie résiduelle du lot 6 014 555, propriété de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis, vers l'Est par le lot 6 014 580, encore vers le Nord-Est par le lot 6 014 580, encore vers l'Est par le Vieux Chemin (lot 6 014 508), vers l'Ouest partie par le lot 6 013 974 et partie par le lot 6 013 988, vers le Sud-Ouest par le lot 6 014 988 et vers l'Ouest par le lot 6 014 988.

Le terrain susmentionné peut être plus explicitement décrit comme suit :

Partant du point "1", ce point étant le coin Sud du terrain faisant l'objet des présentes; de là, suivant une direction de 351°05'37" et une distance de quatre-vingts mètres et vingt et un centièmes (80,21 m) jusqu'au point "2"; de là, suivant une direction de 339°16'25" et une distance de cent vingt et un mètres et trente-huit centièmes (121,38 m) jusqu'au point "3"; de là, suivant une direction de 333°29'13" et une distance de cinquante mètres et soixante-quatre centièmes (50,64 m) jusqu'au point "4"; de là, suivant une direction de 320°53'04" et une distance de cent vingt-deux mètres et soixante-trois centièmes (122,63 m) jusqu'au point "5"; de là, suivant une direction de 0°38'08" et une distance de vingt-cinq mètres et quatre-vingt-onze centièmes (25,91 m) jusqu'au point "6"; de là, suivant une direction de 128°10'32" et une distance de quatorze mètres et soixante-quinze centièmes (14,75 m) jusqu'au point "7"; de là, suivant une direction de 180°38'09" et une distance de douze mètres et soixante-dix centièmes (12,70 m) jusqu'au point "8"; de là, suivant une direction de 140°53'04" et une distance de cent dix-neuf mètres et soixante-dix centièmes (119,70 m) jusqu'au point "9"; de là, suivant une direction de 153°29'13" et une distance de cinquante-deux mètres et cinquante-deux centièmes (52,52 m) jusqu'au point "10"; de là, suivant une direction de 159°16'24" et une distance de cent vingt-trois mètres et dix-huit centièmes (123,18 m) jusqu'au point "11"; de là, suivant une direction de 171°05'37" et une distance de cinquante et un mètres et soixante-quatorze centièmes (51,74 m) jusqu'au point "12"; de là, suivant un arc de cercle d'un rayon de cinq cent trente-neuf mètres et quatorze centièmes (539,14 m) et une distance de trente et un mètres et quatre-vingt-dix centièmes (31,90 m) jusqu'au point de départ "1"; ce terrain contient en superficie quatre mille quatre cent quarante et un mètres carrés et un dixième (4 441,1 m²).

Le tout tel que montré par les chiffres "1", "2", "3", "4", "5", "6", "7", "8", "9", "10", "11", "12" et "1" sur le plan accompagnant les présentes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis cède le terrain ci-dessus décrit en contrepartie de deux cents (200 \$) à monsieur Jocelyn Desgagné et d'autoriser le maire monsieur Pierre Deslauriers, maire et la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Hélène Gagnon, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis le contrat de vente notarié. Les frais d'arpenteur et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Il est également résolu que toutes les demandes de cession d'un ancien chemin public à fermer seront acceptées pour un montant forfaitaire de deux cent dollars (200 \$) quelle que soit la dimension du terrain.

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de juin 2021, 36 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 1 005 500 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
11	Bâtiments complémentaires	230 000,00\$	245,00 \$
1	Excavation, remblais, déblais	5 000,00 \$	25,00 \$
4	Intervention rives et littoral	24 000,00 \$	80,00 \$
7	Installation septique	74 500,00 \$	3 675,00 \$
2	Nouvelle construction résidentielle	572 000,00 \$	120,00 \$
8	Réparation, rénovation	76 000,00 \$	190,00 \$



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

2	Transformations	24 000,00 \$	50,00 \$
1	Certificat d'occupation	0,00 \$	30,00 \$
36	TOTAL	1 005 500 \$	4 415,00 \$

4.2 ACCEPTATION DÉROGATION MINEURE DU 180 CHEMIN DU LAC-BRÉBEUF

Considérant la demande de dérogation mineure du 180 Chemin du Lac-Brébeuf;
La dérogation mineure demandée vise l'orientation de la façade d'un bâtiment principal. Elle permettrait que l'orientation de la façade ait une variante de 16 degrés d'angle par rapport à la ligne de rue au lieu des 10 degrés d'angle prévus au règlement.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de dérogation mineure.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.1 APPUI FINANCIER POUR LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE LA BAIE DES HA! HA!

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser un montant de 300 \$ pour la Fondation de l'hôpital de La Baie des Ha! Ha!

6. INVITATION

Le conseil n'a reçu aucune invitation.

7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 MANDAT À ENVIRONNEMENT CA

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater le cabinet Environnement CA pour faire une caractérisation des milieux humides des terrains que la municipalité veut acquérir pour modifier la piste de quad et de motoneige.

8.2 MANDAT DE NÉGOCIATION POUR L'ACHAT DE TERRAINS

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, monsieur Pierre Deslauriers, à négocier avec les propriétaires pour l'achat d'une partie de terrains pour relocaliser la piste de quad et de motoneige.

8.3 ACHAT DE PANCARTES

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat de pancartes pour sensibiliser la population à l'environnement.

8.4 APPUI POUR LE MAINTIEN DE SERVICE À LA CAISSE DESJARDINS DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

Considérant que Desjardins contribue au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités;

Considérant que la fermeture même temporaire du centre de services de Saint-Félix-d'Otis va à l'encontre du principe coopératif du mouvement Desjardins;

Considérant les efforts déployés par la municipalité pour attirer de nouveaux résidents et sa volonté de conserver ses services de proximité;

Considérant que les dirigeants de Desjardins affirment qu'elle est la seule institution financière à permettre à un employé de travailler seul dans un centre de services;

Considérant que le centre de services de Saint-Félix-d'Otis est à l'intérieur de l'hôtel de ville et que la municipalité est ouverte durant les heures d'ouverture du service caissier de sorte que l'employé n'est jamais seul;

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents de demander aux dirigeants de Desjardins de réviser leur position et de maintenir un service caissier sur le territoire de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

9. CORRESPONDANCE

9.1 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

9.2 Lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

9.3 Lettres du ministre des Transports



R-2021-07-132

N° de résolution
ou annulation

Formules d'Affaires CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

R-2021-07-132

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis


10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 350 224,48 \$.

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Amec Construction	162 013,66 \$	Projet caserne
	Services forestiers Amec	21 143,90 \$	Travaux municipaux
	Eugène Allard	1 058,39 \$	Matériel
	Aménagement Grenon	48,25 \$	Projet plantation
	Béton régional	1 851,10 \$	Projet Site
	Blackburn et Blackburn	959,76 \$	Contrat/loc. caisse
	Daniel Bolduc	132,20 \$	Remboursement taxes
	Marcel Brassard	4 829,54 \$	Travaux chemins
	Bureautique FTI	836,56 \$	Matériel
	Canadian tire	1 160,37 \$	Matériel
	Catsports	11 085,66 \$	Projet ICC
	Corporation Patrimoine Saint-Édouard	1 000,00 \$	Don
	Conseil régional de l'environnement	130,00 \$	Adhésion
	Daniel Côté	286,87 \$	Remboursement taxes
	Déry télécom	237,79 \$	Accès réseau
	Englobe	296,64 \$	Projet caserne
	Ferme Jules Poulin inc	8 291,15 \$	Projet caserne
	Patrick Gagné	502,60 \$	Remboursement taxes
	Garage Fernand Boudreault	5 376,42 \$	Réparation
	Groupe CCL	1 316,46 \$	Chèques fournisseurs
	Industries Soudex	1 419,94 \$	Travaux plomberie
	Interlignes	922,68 \$	Projet ICC
	La Baie Moteur	28,69 \$	Chaîne
	Laboratoire Environex	424,82 \$	Analyses
	Lettrage La Baie	195,46 \$	Affiches
	Marché St-Félix	91,68 \$	Matériel
	MRC-du-Fjord-du-Saguenay	21 527,77 \$	Quote-part
	Normand Ouellet	500,00 \$	Remboursement dépôt
	Jean-François Parent	500,00 \$	Remboursement dépôt
	Pétrole RL	813,07 \$	Essence
	Pneu mobile	63,24 \$	Réparation
	Pompe Saguenay	4 139,10 \$	Unité de transmission
	Potvin et Bouchard	92,58 \$	Matériel
	Gazon Larouche	47,43 \$	Pelouse
	Produits sanitaires Lépine	523,38 \$	Matériel
	Produits municipaux	4 399,53 \$	Projet Caserne
	Raymond, Chabot, Grant Thornton	9 864,86 \$	Honoraires professionnels
	Régie matières résiduelles	3 303,32 \$	Quote-part
	Robin Potvin inc	6 418,11 \$	Location/nivelage
	Services sanitaires R. Bonneau	1 402,69 \$	Roll-Off
	SPI sécurité	395,82 \$	Trousses premier soin
	Stantec	10 836,55 \$	Projet aménagement
	Solugaz	805,82 \$	Réservoirs propane
	Transport Extra	574,88 \$	Transport béton
	Variété LCR	232,81 \$	Vêtements
	Salaires nets juin 2021		
	Salaires nets	32 439,53 \$	Du 30-05-2021 au 26-06-2021
	Ministère du Revenu Québec	12 619,36 \$	D.A.S. juin 2021
	Receveur général du Canada	4 594,28 \$	D.A.S. juin 2021
	La Great-West	4 863,12 \$	Assurances collectives
	RREMQ	3 626,64 \$	Fonds pension employés
	Total des dépenses	350 224,48 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 5 juillet 2021.


Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

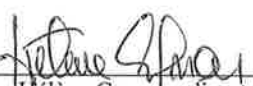
11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.